

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE LA MATANIE**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du comité administratif de la Municipalité régionale de comté de La Matanie tenue le 30 novembre 2015 à 10 h en la salle « Le Fleuve » de la MRC située au 2^e étage du 158, rue Soucy à Matane.

Présences :

MM. Jean-Pierre Chouinard, maire de Saint-Léandre
Réginald Desrosiers, maire de Sainte-Félicité
Jérôme Landry, maire de Matane
Jean-Roland Lebrun, maire de Saint-Adelme
André Morin, maire de Grosses-Roches

Les membres présents forment le quorum sous la présidence de monsieur André Morin, préfet et maire de Grosses-Roches. Madame Line Ross, directrice générale et secrétaire-trésorière, est aussi présente.

Ouverture de la séance

La séance est ouverte à 10 h 15.

Ordre du jour

- 1- Ouverture de la séance et vérification du quorum;
 - 2- Adoption de l'ordre du jour;
 - 3- Mandat – Renforcement structure d'acier sur pont Orange à Les Méchins;
 - 4- Période de questions;
 - 5- Fermeture de la séance.
-

RÉSOLUTION 670-11-15

VÉRIFICATION DU QUORUM, RENONCIATION À L'AVIS DE CONVOCATION ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CONSIDÉRANT QUE les membres du comité administratif sont tous présents et conviennent de renoncer à l'avis de convocation pour tenir une séance extraordinaire;

CONSIDÉRANT QUE les membres du comité administratif ont pris connaissance de l'ordre du jour;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Jean-Pierre Chouinard et résolu à l'unanimité :

DE tenir une séance extraordinaire du comité administratif de la MRC et d'adopter l'ordre du jour tel qu'établi.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 671-11-15

MANDAT – RENFORCEMENT STRUCTURE D'ACIER SUR PONT ORANGE À LES MÉCHINS

CONSIDÉRANT la résolution numéro 581-10-15 concernant le résultat des soumissions et l'octroi du contrat à l'entreprise *Les Ponts de l'Estuaire* pour la reconstruction du pont forestier H012-097 sur le territoire de Les Méchins;

CONSIDÉRANT les explications de l'ingénieur de Tetra Tech suite à l'analyse structurale du pont Orange qu'il faudra utiliser pour accéder au pont H012-097 pour y réaliser les travaux prévus;

CONSIDÉRANT la soumission #SOU-15-31 de l'entreprise *Les Ponts de l'Estuaire* concernant la mise en place de nouvelles entretoises en dessous du pont afin de soutenir les longerons existant pour le renforcement de la structure du pont Orange donnant accès au pont H012-097 à Les Méchins;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Jean-Roland Lebrun et résolu à l'unanimité :

QUE le préambule fasse partie intégrante de la présente;

QUE le Conseil de la MRC de La Matanie accepte la soumission de l'entreprise *Les Ponts de l'Estuaire* pour le renforcement de la structure du pont Orange à Les Méchins, au montant de 17 000 \$ plus les taxes applicables;

QUE le coût des travaux soit assumé par le règlement d'emprunt numéro 266-2015;

QUE la directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Line Ross, ou le directeur général adjoint et directeur du service de l'aménagement et de l'urbanisme, monsieur Olivier Banville, soient et sont autorisés à poursuivre les démarches et à signer les documents afférents à ce dossier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

PÉRIODE DE QUESTIONS

RÉSOLUTION 672-11-15

Il est proposé par monsieur Jérôme Landry et résolu à l'unanimité de fermer la séance. Il est 10 h 25.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(signé)

Le préfet
André Morin

(signé)

La directrice générale et secrétaire-trésorière
Line ROSS, M.B.A.

Je, soussigné, André Morin, préfet, ayant signé le présent procès-verbal, reconnaît et considère avoir signé toutes les résolutions qui y sont contenues.

(signé)

Le préfet
André Morin